



## NOTRE MODULE ELITE IDR, GESTION DES INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE, PERMET LE CALCUL ET L'ÉDITION DES PROVISIONS, EN FONCTION DE LA (OU DES) CONVENTION COLLECTIVE DE VOTRE SOCIÉTÉ

## Le calcul fait intervenir différents paramètres par convention comme :

- ✓ Le taux d'inflation moyen.
- ✓ Le taux d'actualisation des salaires.
- ✓ Le taux de rotation du personnel (global, par âge et/ou par catégorie).
- ✓ Le facteur de mortalité ou espérance de vie (table INSEE).
- ✓ Le taux de charges patronales.
- ✓ Des tables de coefficients de fin de carrière en fonction du nombre d'année d'ancienneté à l'âge de 60 ans et des catégories de personnel.
- ✓ De formules de calcul paramétrables.



- 15, avenue de Fondeyre, bp 42052 31018 TOULOUSE cedex 2
- + 33 5 62 72 79 10
  - service-commercial@groupe-cogeser.fr
- www.groupe-cogeser.fr

